

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01801

Numéro SIREN : 830 045 746

Nom ou dénomination : 2397 FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt 13

2397 FILMS

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan simplifié	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Dettes</i>	<i>2</i>
Bilan simplifié détaillé	3
ACTIF	3
<i>Actif immobilisé</i>	<i>3</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>3</i>
PASSIF	4
<i>Capitaux Propres</i>	<i>4</i>
<i>Dettes</i>	<i>4</i>
Compte de résultat simplifié	5
Compte de résultat simplifié détaillé	6
Liase 22 IS RS	8

*Certifiés
conforme*

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2397 FILMS pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	14 161,87 Euros
chiffre d'affaires	66 186,57 Euros
résultat net comptable	-4 523,37 Euros

Fait à AGDE
Le 16/07/2022

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CABINET MARTINEZ

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE					
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	71		71	71	
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	14 091		14 091	18 130	- 4 039
Caisse					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	14 162		14 162	18 201	- 4 039
TOTAL GENERAL ACTIF	14 162		14 162	18 201	- 4 039

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)		1 000	1 000	
Ecart de réévaluation				
Réserve légale		100	100	
Réserves réglementées				
Autres réserves		10 850	5 808	5 042
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		-4 523	5 043	- 9 566
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES		7 427	11 950	- 4 523
Dettes				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés		420	420	
Autres dettes		6 315	5 831	484
Produits constatés d'avance				
DETTES		6 735	6 251	484
TOTAL GENERAL PASSIF		14 162	18 201	- 4 039

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Actif circulant					
Autres créances	71		71	71	
444000 ETAT-IMPOTS-S/BENEFI	1		1	1	
445863 TVA SUR FNP	70		70	70	
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	14 091		14 091	18 130	- 4 039
512001 BANQUE	14 091		14 091	18 130	- 4 039
ACTIF CIRCULANT	14 162		14 162	18 201	- 4 039
TOTAL GENERAL ACTIF	14 162		14 162	18 201	- 4 039

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000) 101300 CAPITAL APPELE VERSE	1 000 1 000	1 000 1 000	
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE PROP.	100 100	100 100	
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	10 850 10 850	5 808 5 808	5 042 5 042
Résultat de l'exercice	-4 523	5 043	-9 566
CAPITAUX PROPRES	7 427	11 950	-4 523
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés 408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	420 420	420 420	
Autres dettes 445510 TVA A DECAISSER 447000 AUTRES IMPOTS TAXES 455100 COMPTE COURANT ASSOCIE	6 315 929 5 385	5 831 2 791 1 563 1 476	484 - 1 862 - 1 563 3 909
DETTES	6 735	6 251	484
TOTAL GENERAL PASSIF	14 162	18 201	- 4 039

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation	%
	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises				23	- 23	-100
Production vendue biens						
Production vendue services		66 187	78 552		- 12 365	-15,74
Chiffres d'affaires Nets		66 187	78 576		- 12 389	-16,77

Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçue			16 000		- 16 000	-100
Autres Produits						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		66 187	94 576		- 28 389	-30,02
Achats marchandises (y compris droits de douane)		880	9 790		- 8 910	-91,01
Variation de stock (marchandises)						
Achats matières premières et autres approvisionnement			3 976		- 3 976	-100
Variation stock matières premières et autres approv.						
Autres achats et charges externes		68 248	75 194		- 6 946	-9,24
Impôts, taxes et versements assimilés		438	170		268	157,65
Rémunérations du personnel						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions						
Autres charges		827	136		691	508,09
Total des charges d'exploitation		70 392	89 267		- 18 875	-21,14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-4 206	5 309		- 9 515	-179,22

Produits financiers						
Produits exceptionnels						
Charges financières		211	236		- 25	-10,59
Charges exceptionnelles		107	30		77	256,67
Résultat avant participation et IS		-4 523	5 043		- 9 566	-189,69
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Total des Produits		66 187	94 576		- 28 389	-30,02
Total des charges		70 710	89 533		- 18 823	-21,02
RESULTAT NET		-4 523	5 043		- 9 566	-189,69

Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises 707000 VENTES DE MARCHANDIS			23	- 23
			23	- 23
Production vendue biens				
Production vendue services 706000 PRESTATIONS DE SERVI	66 187	78 552	- 12 365	-15,74
	66 187	78 552	- 12 365	-15,74
Chiffres d'affaires Nets	66 187	78 576	- 12 389	-15,77

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues 740000 SUBVENTIONS D'EXPLOI		16 000	- 16 000	-100
		16 000	- 16 000	-100
Autres Produits				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	66 187	94 576	- 28 389	-30,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane) 607000 ACHATS DE MARCHANDIS	880	9 790	- 8 910	-91,01
	880	9 790	- 8 910	-91,01
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements 602250 ACHATS FOURNITURES DE BUREAU		3 976	- 3 976	-100
		3 976	- 3 976	-100
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	68 248	75 194	- 6 946	-9,24
606100 ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)		1 750	- 1 750	-100
606140 FOURN.NON STOCK.(CAR	2 676		2 676	N/S
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT	1 393	153	1 240	810,46
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI	12 517	2 697	9 820	364,11
606800 ACHATS AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		402	- 402	-100
611000 SOUS-TRAITANCE GENER	41	877	- 836	-95,32
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	1 500	1 015	485	47,78
613500 LOCATIONS MOBILIERES	3 100	2 537	563	22,19
615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER		902	- 902	-100
615510 ENTRETIEN MATERIEL	387		387	N/S
615600 MAINTENANCE		448	- 448	-100
616000 PRIMES D'ASSURANCES	876	3 526	- 2 650	-75,16
618100 DOCUMENTATION GENERA	62		62	N/S
622600 HONORAIRES	300		300	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN	3	464	- 461	-99,35
623100 ANNONCES ET INSERTIO		17	- 17	-100
623400 CADEAUX A LA CLIENTE	2 127	238	1 889	793,70
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	2		2	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	25 662	51 457	- 25 795	-50,13
625600 MISSIONS	1 660	1 988	- 328	-16,50
625700 RECEPTIONS	12 880	4 765	8 115	170,30
626000 FRAIS POSTAUX & TELE	2 996	947	2 049	216,37
627500 SERVICES-BANCAIRES	66	1 012	- 946	-93,48
Impôts, taxes et versements assimilés 635110 TAXE PROFESSIONNELLE	438	170	268	157,65
	438	170	268	157,65
Rémunérations du personnel				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Autres charges	827	136	691	508,09
651000 concessions et droits	152	136	16	11,76
658000 CHARGES DIV.GEST.COUC	675		675	N/S
Total des charges d'exploitation	70 392	89 267	- 18 875	-21,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 206	5 309	- 9 515	-179,22

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020	Variation	%
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Charges financières	211	236	- 25	-10,59
661500 INTERETS COMPTES COU	211	70	141	201,43
668000 AUTRES CHARGES FINAN		166	- 166	-100
Charges exceptionnelles	107	30	77	256,67
671200 PENALITES ET AMENDES	107	30	77	256,67
Résultat avant participation et IS	-4 523	5 043	- 9 566	-189,69
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	66 187	94 576	- 28 389	-30,02
Total des charges	70 710	89 533	- 18 823	-21,02
RESULTAT NET	-4 523	5 043	- 9 566	-189,69
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse 22 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des Impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise		2397 FILMS		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		20 RUE DU CARRE DU ROI 34000 MONTPELLIER				
SIRET		8 3 0 0 4 5 7 4 6 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1, 2		Durée de l'exercice précédent * 1, 2		
				Exercice N clos le 13/11/21 21/02/21		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Autres * (3)	072	71	074	71	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	14 091	086	14 091		
Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II		096	14 162	098	14 162	
Total général (I + II)		110	14 162	112	14 162	
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	100	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	10 850
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	(4 523)	
	Provisions réglementées			140		
	Total I				142	7 427
	Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	420	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:)		169	5 385	172	6 315
	Produits constatés d'avance			174		
Total III				176	6 735	
Total général (I + II + III)				180	14 162	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2397 FILMS		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/11/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				Services *	217		218	66 187
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	66 187	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	880
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	68 248
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle GFE et CVAE *)			243	438	244	438
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	827	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	70 392	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(4 206)	
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)				294	211	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	107	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(4 523)	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles *						322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					107	324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit						346	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641					
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	354	4 416
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reportables *				10 928 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	372	4 416

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
TOTAL		570		572		574		576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL						596	585	597	599			

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

11

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2397 FILMS		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	607
	Autres provisions réglementées *	610	616
	Provisions pour risques et charges	620	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	636
	Sur stocks et en cours	640	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	666
TOTAL		680	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	
II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	10 928	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	10 928	
Déficits de l'exercice	960	4 416	
Total des déficits restant à reporter	970	15 344	
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	13 238
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	7 559
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise:	2397 FILMS	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le:	01/01/2021. et clos le:31/12/2021	Données en nombre de mois 1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		376
Dont apprentis		657
Dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		881
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL 1	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL 2	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL 3	162
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024 / /	160 / /
Date de cessation		/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.		

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le 31122021 SIREN 830045746

Dénomination de l'entreprise 2397 FILMS

Adresse (voie) 20 RUE DU CARRE DU ROI

Code postal 34000 Ville MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) <input type="checkbox"/> M	Nom patronymique	<u>BIALAS</u>	Prénom(s)	<u>BRUNO</u>
Nom marital		% de détention	<u>50,00</u>	Nb de parts ou actions
				<u>500</u>
Naissance: Date		N° Département		Commune
				Pays
Adresse : N°	<u>97</u>	Voie	<u>avenue de Lodeve</u>	
Code Postal	<u>34000</u>	Commune	<u>MONTPELLIER</u>	Pays
				<u>FRANCE</u>

Titre (2) <input type="checkbox"/> M	Nom patronymique	<u>BIALAS</u>	Prénom(s)	<u>GARY</u>
Nom marital		% de détention	<u>50,00</u>	Nb de parts ou actions
				<u>500</u>
Naissance: Date	<u>02/05/1991</u>	N° Département	<u>34</u>	Commune
				Pays
Adresse : N°	<u>39</u>	Voie	<u>RUE DE LA GRANGE BELLE</u>	
Code Postal	<u>75010</u>	Commune	<u>PARIS</u>	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant [X] *

Exercice clos le 31122021

SIREN 8 3 0 0 4 5 7 4 6

Dénomination de l'entreprise 2397 FILMS

Adresse (voie) 20 RUE DU CARRE DU ROI

Code postal 34000 Ville MONTPELLIER


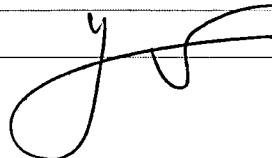
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Table with 10 rows for filial information. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Handwritten signature

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		N° 2065-SD 2022	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <small>Timbre à date du service</small>	
Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021
Déclaration soustraite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2397 FILMS 20 RUE DU CARRE DU ROI 34000 MONTPELLIER			
SIRET	8 3 0 0 4 5 7 4 6 0 0 0 1 3	Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Production de films institutionnels et publicitaires		Si vous avez changé d'activité, cocher la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	4 416
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET MARTINEZ 10 avenue Victor Hugo BP 80041 34300 AGDE Tél: 0467943311			
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	Tél:
		Date: 16072022	Lieu: MONTPELLIER
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: <i>Isabelle Gay Genot</i>	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: 	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :			



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2022)

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2397 FILMS

Adresse 20 RUE DU CARRE DU ROI 34000 MONTPELLIER

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		2 127
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		12 880
Total		15 007

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice ..2021... (total col.9 + total col.10) ⑩	15 007	- de l'exercice ..2021.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	5 003	- de l'exercice précédent ⑩	5 043
Nom et qualité du signataire	BIALAS GERANT	À MONTPELLIER	le 16/07/2022
		Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A - Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice		a		
EBITDA fiscal de l'exercice		b		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)		(c-1)		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)				
B - Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %		d		
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %		e		
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)		f		
C - Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h		
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A - Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i		
Montant des charges financières nettes en report transférées		(i bis)		
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		(i ter)		
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)		(i quater)		
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l		
B - Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)				
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
<i>(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

2397 FILMS

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 20 RUE DU CARRE DU ROI – 34 000 MONTPELLIER

RCS : 830 045 746

Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Je soussigné, Monsieur Gary BIALAS, agissant en qualité de Gérant de la société « 2397 FILMS », aux fins d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, a établi le présent rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice écoulé.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant ont été établis et communiqués dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

I. Activité de la société

A. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 66 187 euros.

B. Perspectives d'avenir de l'entreprise

Pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2022, nous envisageons une augmentation du chiffre d'affaires.

II. Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 66 187 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 Euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 0 Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 70 392 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 4 206 Euros.



Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de - 211 Euros, d'un résultat exceptionnel de - 107 Euros et d'un impôt sur les bénéfices de 0 Euros, il s'établit à - 4 523 Euros.

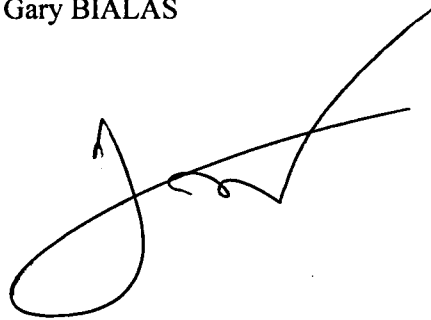
III. Proposition d'affectation du résultat

~~Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :~~

- REPORT A NOUVEAU :

- 4 523 Euros

Le Gérant, Monsieur Gary BIALAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gary Bialas', written in a cursive style. The signature starts with a large loop on the left and ends with a long, sweeping stroke that extends upwards and to the right.

2397 FILMS

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 20 RUE DU CARRE DU ROI – 34 000 MONTPELLIER

RCS : 830 045 746

Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER

Procès-verbal de l'assemblée générale des associés réunie le 9 juin 2022

Le neuf juin deux mille vingt-deux,

Les associés de la société « 2397 FILMS », société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à MONTPELLIER (34 000) – 20 Rue du carré du roi, immatriculée au RCS de MONTPELLIER (34), sous le numéro SIREN 830 045 746, se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gary BIALAS, gérant de la société.

Le gérant déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le gérant déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux associés dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les associés :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, qui se traduisent par un déficit de – 4 523 euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.



DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à – 4 523 euros de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU :

- 4 523 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne tous pouvoirs au Gérant pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

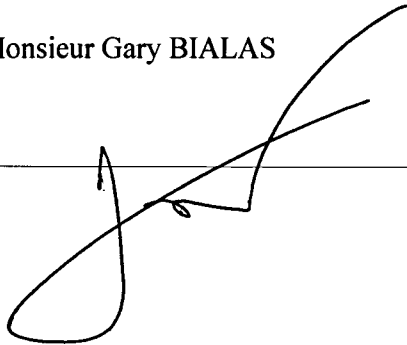
QUATRIEME RESOLUTION :

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, le gérant a rédigé et signé le présent procès verbal, lequel a été établi sur le registre de ses décisions, conformément à la loi.

Le Gérant, Monsieur Gary BIALAS



2397 FILMS

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 20 RUE DU CARRE DU ROI – 34 000 MONTPELLIER

RCS : 830 045 746

Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 9 JUIN 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, qui se traduisent par un déficit de – 4 523 euros.

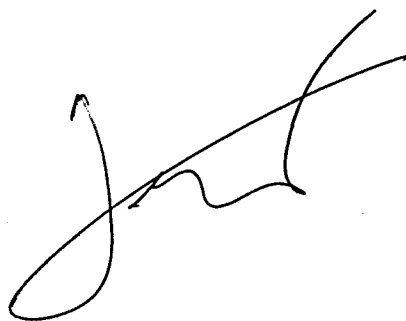
DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à – 4 523 euros de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU : - 4 523 Euros

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne tous pouvoirs au Gérant pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.